

BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2018 / 2019

PREVENTION

District de la Loire

Tél: 04.77.92.28.89

PV N° 29 DU SAMEDI DU 09/03/2019

Réunion du 4 mars 2019

Membre: M. Charly PANTANO

COURRIERS REÇUS

M. Daniel VERDUN : absence pour la réunion du 8 mars (prompt rétablissement). Commission des Délégués : rapports des délégués reçus.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, <u>au moins 3 semaines avant la date de la rencontre</u>.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué, avec la caméra embarquée (GO PRO), sera désigné à la charge du club.

AVIS AUX ARBITRES

En cas d'absence de délégués sur la feuille de match ET/OU non présents sur le terrain pendant la rencontre, vous devez faire parvenir un rapport au DLF dans les 48h.